

POLITIQUE DE QUALITÉ ET ENVIRONNEMENT

La Direction de CONTENURS.L., consciente de l'importance de la Qualité, de l'Environnement, de l'efficacité énergétique et de l'Économie Circulaire, établit un Système Intégré de Gestion basé sur les exigences que reprennent les normes UNE-EN-ISO 9001:2015, UNE-EN-ISO 14001:2015, UNE-EN ISO 50001:2018 et UNE-EN ISO 14006:2020, et elle s'engage à implanter les mécanismes pertinents pour que l'organisation connaisse, comprenne et mette en pratique cette Politique, et pour que cette dernière soit révisée et disponible pour le public.

Nous prenons les engagements suivants :

▶ Objectifs et révision

Fixer des objectifs annuels conformes à cette Politique, laquelle est révisée tous les ans par la Direction, qui la dote des ressources nécessaires pour les atteindre.



▶ Amélioration continue

Planifier l'activité pour prévenir et améliorer la Qualité, la Protection de l'Environnement et la performance énergétique. Encourager l'amélioration continue de l'efficacité du Système de Gestion, en fomentant les relations avec nos clients en améliorant la performance environnementale et énergétique, l'écoconception de nos produits sans déplacer les impacts environnementaux négatifs d'une étape du cycle de vie à une autre ou d'une catégorie à une autre, et en accroissant la compétitivité de nos produits et de nos services, ainsi que notre prestige sur le marché.



▶ Conception et acquisition de produits et de services

Encourager l'écoconception des produits et l'acquisition de produits et de services énergétiquement efficaces pour améliorer la performance environnementale énergétique.



▶ Implication du personnel

Créer l'ambiance de travail appropriée afin que le personnel s'implique dans la poursuite des Objectifs et des Buts de l'organisation en termes de Qualité, Environnement et Économie Circulaire.



▶ Engagement avec les clients et avec les normes

Satisfaire les exigences des clients, en s'efforçant d'aller au-delà de leurs attentes. Suivre les exigences légales et réglementaires applicables. Honorer les engagements pris au sujet de la qualité du produit ou du service prêté, au sujet de l'environnement, de l'écoconception, de l'efficacité énergétique, de l'usage et de la consommation d'énergie. Respecter d'autres accords volontaires auxquels adhère la compagnie (Plastics 2030 – Voluntary Commitment, OCS...).



▶ Accord européen relatif à l'économie circulaire

Assurer les engagements pris dans l'adhésion à l'Accord Européen relatif à l'économie circulaire, à travers trois axes d'action : Intensification de l'usage de matériel recyclé, écoconception des produits, développement d'OCS et augmentation de l'efficacité des ressources (efficacité énergétique et écoconception).



▶ Communication et formation

Fomenter la formation, la communication et la sensibilisation de nos employés, en les informant des engagements pris et de l'usage d'outils de gestion, afin qu'ils s'impliquent et participent dans le Système. Maintenir une communication fluide avec toutes les parties intéressées, en assurant la disponibilité de l'information requise.

